Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 10.04.13 | 46e année | No 11

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Le mot d'ordre: diversification

La bonne santé financière actuelle de notre Ville ne doit pas devenir un oreiller de paresse.

La crise horlogère des années 70 nous rappelle qu'il est dangereux de mettre tous ses œufs dans le même panier. Neuchâtel bénéficie largement de l'apport de l'industrie du tabac, tant en termes d'emplois directs et indirects qu'en termes de recettes fiscales. Il faut bien sûr s'en réjouir. Mais pas s'en contenter.

L'arrivée et le développement de plusieurs sociétés, l'édification de la manufacture Panerai, l'ouverture du Casino, l'extension programmée de Baxter, le développement du pôle d'enseignement du plateau de la gare, les investissements ou installations au centre-ville dans le domaine du commerce de détail (Metro Boutique, Zara…) et bancaire (Valiant, Banca Popolare di Sondrio) contribuent de manière réjouissante à l'indispensable diversification du tissu économique. En outre, les entreprises du domaine solaire, déjà nombreuses dans la région, vont sans doute être rejointes par d'autres avec l'achèvement de Microcity. L'antenne de l'EPFL va d'ailleurs doper tout le domaine de la haute technologie. Un virage à ne pas manquer!

Ne jamais se reposer sur ses lauriers!

Alain Ribaux
Directeur du développement économique



Thomas Coleman d'Union Neuchâtel (à droite) face à Hakeem Rollins de Vacallo lors de la demi-finale de la Coupe Suisse.

En avant pour le titre

Le malheur des uns fait parfois le bonheur des autres. La faillite du club de basketball tessinois Vacallo a permis à Union Neuchâtel Basket de se qualifier pour la finale de la Coupe Suisse, qui se déroulera ce samedi 13 avril à la halle Saint-Léonard à Fribourg. Les basketteurs neuchâtelois seront opposés à l'équipe tessinoise du SAM Basket Massagno. L'issue de cette finale reste totalement ouverte.

C'est la troisième fois qu'Union Neuchâtel Basket disputera une finale de Coupe Suisse. L'équipe neuchâteloise n'a encore jamais eu l'occasion de brandir ce trophée. «On y va avec beaucoup d'enthousiasme. Nous avons fait un gros travail de préparation physique, technique et mentale en vue de cette finale», indique Arnaud Ricoux, entraîneur de l'équipe.

De dangereux adversaires

Après avoir éliminé le BC Boncourt en quart de finale, les Neuchâtelois se sont inclinés aux portes de la finale face au SAV Vacallo. C'était sans compter sur le retrait de l'équipe pour cause de faillite, permettant à Union Neuchâtel d'accéder à la finale de la Coupe Suisse. Les basketteurs de la Riveraine défieront samedi à Fribourg les Tessinois de Massagno. «C'est une équipe qui n'a pas très bien tourné en championnat, mais qui est capable sur un match de réussir l'exploit. Elle est parvenue jusqu'en finale en éliminant de grosses équipes», rappelle Arnaud Ricoux.

Un retour réussi

Union Neuchâtel s'est défait samedi dernier de Massagno lors de la dernière journée du championnat. L'équipe neuchâteloise termine ainsi à la 4e place du classement de LNA. Les joueurs de la Riveraine sont donc qualifiés pour les play-off en vue du titre. Pour les Neuchâtelois, la phase des quarts de finale démarrera samedi 20 avril à la Riveraine face à Monthey. Pour son retour en première division, Union Neuchâtel signe un excellent parcours. (ak)



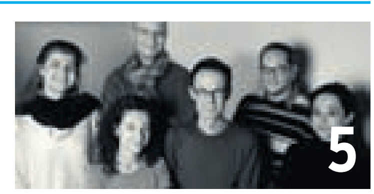
3

Le Parlement des jeunes de Neuchâtel reçoit ses homologues étrangers à l'occasion d'un concours international.



4

La Brigade du rire débarque à la Maison du Concert pour répandre la bonne humeur parmi le public.



5

L'Ensemble Sestina donnera un concert étonnant vendredi 19 avril à 20 heures à la Salle des pasteurs.

Publicité



Dans ce numéro

Brigade du rire

Samir Alic, David Haeberli, Thierry Darbellay et Barnabé réunissent leurs forces humoristiques et proposent un spectacle rempli de bonne humeur. A découvrir du 18 au 21 avril à la Maison du Concert.

Page 4

Cap sur l'Afrique du Sud

Dix-neuf filles de la Société de gymnastique féminine de Corcelles-Cormondrèche représenteront Neuchâtel lors d'une manifestation internationale de gymnastique en Afrique du Sud.

Page 8

Endettement des jeunes

Le Centre social protestant (CSP) dispense des ateliers de prévention contre les pièges de l'endettement auprès des jeunes. Des élèves du Lycée Denis-de-Rougemont ont inauguré un nouveau kit pédagogique.

Page 10

Police unique



Au 1er janvier 2014, la police de la Ville de Neuchâtel sera transférée à Police neuchâteloise. Interview de Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 17 avril 2013.

Le Parlement des jeunes reçoit ses homologues des villes jumelées et amies



La Ville de Neuchâtel se verra remettre la Plaquette d'honneur du Conseil de l'Europe pour ses actions en faveur de l'idéal européen.

Les jeunes ouverts à l'Europe

La Ville de Neuchâtel recevra les 18 et 19 avril les Parlements des jeunes des villes de Besançon (F), de Sansepolcro (I), d'Aarau (CH), de Guimarães (P) et de Neuburg-an-der-Donau (D). Les délégations prendront part à la Cité universitaire à un concours sur le thème de l'espace public. La soirée du 19 avril revêtira les couleurs européennes. A cette occasion, la Ville de Neuchâtel recevra la Plaquette d'honneur du Conseil de l'Europe. L'ensemble des manifestations est ouvert au public.

En avril 2012, la Ville de Guimarães au Portugal a invité le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel à participer à une rencontre avec ses homologues, issus de différents pays d'Europe. Les délégations ont toutes présenté des projets liés au thème de la culture européenne dans le cadre d'un concours. L'équipe neuchâteloise l'a remporté et s'est vu attribuer l'organisation de la rencontre 2013.

Imaginer un projet pour les jeunes

La délégation neuchâteloise a mobilisé une quinzaine de membres du Parlement des jeunes pour déterminer le thème de la rencontre. Ils ont concocté un riche programme à l'attention de leurs hôtes. Les délégations arriveront à Neuchâtel jeudi 18 avril. Elles auront droit à une visite guidée de la cité, puis seront accueillies officiellement à l'Hôtel de Ville. Le lendemain, les délégations participeront au concours à la Cité universitaire. Leurs membres devront répondre au travers de leur présentation à la question suivante: «Qu'est-ce qui manque dans l'espace public dans votre ville pour les jeunes?». Ils avaient pour mission d'imaginer un projet concret et réaliste pour leurs villes. Ils livreront en dix minutes le fruit de leurs réflexions. Un jury décernera le gagnant en fonction notamment de la faisabilité des projets. Le projet lauréat recevra une promesse de 1'000 francs à condition qu'il soit réalisé dans l'année qui suit. «Les autorités s'engagent à favoriser la réalisation du projet dans la limite de leurs possibilités», précise Vânia Carvalho, responsable des Actions jeunesse de la Ville de Neuchâtel.

Soirée européenne

A la suite de cette journée bien remplie, les Neuchâtelois partageront un moment récréatif avec leurs invités. Placée sous le thème de l'Europe, la soirée démarrera en musique dès 17h45 à la Cité universitaire. La remise de la Plaquette de l'Europe constituera l'événement phare de la cérémonie (voir encadré). Hymne européen, musiques et discours animeront par ailleurs la soirée. (ak)



Prix de l'Europe

La Ville de Neuchâtel recevra vendredi 19 avril à 18h30 à la Cité universitaire une Plaquette d'honneur du Conseil de l'Europe. Alan Meale, Député britannique et Président de la sous-commission du Prix de l'Europe de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, remettra cette distinction aux Autorités communales. Ce prix récompense les efforts que la Ville a entrepris pour propager l'idéal européen visant à faire triompher la paix, la liberté et les droits de l'Homme. Elle a notamment développé une politique active de jumelage au niveau européen. La Ville de Neuchâtel a déjà obtenu en 1998 le Diplôme européen, puis en 2006, le Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe. La sous-commission du Prix de l'Europe a décidé à l'unanimité en date du 25 avril 2012 de lui attribuer la Plaquette d'honneur. La remise de cette distinction devait avoir lieu à l'occasion d'une cérémonie officielle. Elle sera ainsi couplée à la rencontre internationale des Parlements des jeunes.



La Maison du Concert accueille un spectacle déjanté et humoristique

Un concentré de bonne humeur

La Brigade du rire débarque en première mondiale du 18 au 21 avril à la Maison du Concert à Neuchâtel. Samir Alic, David Haeberli, Thierry Darbellay et Barnabé unissent leurs forces humoristiques pour présenter un spectacle complètement déjanté. Au menu: des sketchs à mourir de rire, des personnages originaux, mais aussi de la musique et de la danse. Tous ces ingrédients permettront au public de faire le plein de bonne humeur et de repartir avec le sourire.

David Haeberli avait prévu de présenter en avril son nouveau one man show. «J'ai été contraint de le reporter en septembre, mais comme je suis résidant à la Maison du Concert, je voulais profiter de cette période pour présenter un mélange de ce que je fais et de collaborations avec d'autres artistes», indique David Haeberli.

Du rire, de la musique et de la danse

Au départ, les artistes pensaient tous les quatre proposer des sketches de leur cru. L'idée d'écrire des interventions et des transitions communes s'est vite imposée. «Des nouveautés sont venues se greffer en cours de création», précise David Haeberli. Trois musiciens assureront la partie musicale. Les danseurs neuchâtelois du 2DR Squad, champions suisses de breakdance, ouvriront le spectacle sur une chorégraphie de Ohran Hadzi-Amidov. Les humoristes, eux, proposeront des sketches en solo, en duo et tous ensemble. «C'est un gros challenge. On se met une grosse pression pour présenter un spectacle multi-modes d'expressions, qui tienne la route. Il y aura du niveau», garantit l'artiste neuchâtelois.

A chacun son style

Les quatre artistes ont tous un style bien personnel. Samir Alic revient avec de nouveaux sketches. Il propose un humour tout en autodérision. Energique, il joue avec les particularités des différentes communautés ethniques. Thierry Darbellay, lui, est «un artiste descendant de la montagne valaisanne, mais un artiste montant de la scène humoristique». Tout de même 4e au concours Mister Suisse 2007, il entre dans la peau de plusieurs personnages. «Il caricature un de ses amis d'enfance, marié, avec deux enfants ainsi que ses potes de l'armée», explique David Haeberli. L'humour de Barnabé est davantage pragmatique. Il s'amuse de la manière d'être des Suisses, de leurs loisirs, de leurs jeux. Il a gagné plusieurs prix dans des festivals humoristiques en France. Quant à David Haeberli, il est en quelque sorte le fil rouge, le lien qui unit toute la bande. Il danse, chante, fait rire et use de tous les modes d'expressions qu'il maîtrise.



Samir Alic, David Haeberli, Thierry Darbellay et Barnabé se retrouveront sur scène du 18 au 21 avril à la Maison du Concert. • Photo: sp

Un projet en évolution

«Notre but est de proposer notre spectacle ailleurs et de développer encore notre projet», relève David Haeberli. Les joyeux lurons sont en train de rassembler leurs idées dans le but de monter des sketches en vidéo. L'objectif: proposer deux ou trois vidéos de qualité d'ici la fin de l'année. (ak)

La Brigade du rire: du jeudi 18 au dimanche 21 avril à 20h30, sauf dimanche à 17h30 à la Maison du Concert. Renseignements et réservations sur www.maisonduconcert.ch.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil).
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste».
Mardi 16 avril, 12h15, mardi du musée. «Les collections des arts appliqués: un aperçu». Visite commentée par Claude-Alain Künzi.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1er janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.
Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».
Jusqu'au 22 mai, exposition «Les hors-champs de l'affiche». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.
Jeudi 11 avril, 20h15, conférence de François Hubert (Musée d'Aquitaine, Bordeaux) «Des identités régionales à la traite des Noirs, évolution des problématiques des musées de société en France». Entrée libre.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu».
Jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 juin, «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons», exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 28 avril, exposition «Henri Presset, sculptures et gravures». Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 27 avril, exposition de Nicolas Redko et David Utermann «Mondes oniriques», dessins et sculpture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.
Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 2 juin, exposition «Madagascar en lumière» photographie de Pierre-William Henry, ouvert ma-di de 10h à 18h.
Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 26 avril, exposition «Fleurs» de Florence Barros. Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, lu-ve (sauf le lundi matin) ou une heure avant le début des spectacles.
Mini Galerie (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 21 avril, Stephen Pepin, sculptures sur pierre et Claude Martinet, peintures acryliques. Ouvert je-di de 14h30 à 17h30.
CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 13 avril, exposition Superamas/Phase 4/La cavalerie. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Divers

Jardin anglais, marché aux puces, samedi 13 avril, de 10h à 17h.


L'actualité culturelle

Conférence

Jeudi 18 avril, Pierre Bühler, professeur de théologie à l'Université de Zurich, présentera une conférence intitulée «Les Physiciens» – Jusqu'où va la responsabilité des scientifiques? Dans sa célèbre pièce écrite en 1962, Friedrich Dürrenmatt soulève la question de la responsabilité politique des scientifiques. Trois physiciens redoutant qu'on n'exploite de manière irraisonnée les résultats de leurs recherches se cachent dans une clinique psychiatrique en se faisant passer pour des malades mentaux. La clinique est le seul lieu où les scientifiques peuvent penser en liberté, sans risquer de menacer l'avenir du monde. Mais la machiavélique directrice de la clinique leur tendra un piège et les obligera à travailler à son profit. La pièce de Dürrenmatt, adaptée dans le monde entier depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, constitue le point de départ de la soirée. En s'inspirant des 21 points que l'auteur a formulés en lien avec sa pièce, le conférencier s'attachera à montrer comment Dürrenmatt aborde le thème de la responsabilité des scientifiques et comment il conçoit le travail scientifique, en dialogue avec des théoriciens des sciences comme Hans Vaihinger, Arthur Eddington ou encore Karl Popper.
Centre Dürrenmatt, ch. du Pertuis-du-Sault 74, jeudi 18 avril à 19h. Prix: Fr. 10.– / AVS, étudiants Fr. 5.–.

Culture Nomade

Accompagné de deux musiciens émérites, Wassim Halal aux percussions et Emrah Kaptan à la contrebasse, Nizar Mohana se produira dans le salon du Bleu Café. L'artiste est né en Palestine en 1975, dans le village d'Esefy, sur le mont Carmel. En 1996, Il complète ses études en musicologie à Jérusalem, en explorant plus particulièrement le répertoire du grand compositeur égyptien Mohammad el-Qasabji. Devenu un oudiste incontournable de la scène palestinienne, connu pour ses compositions originales solidement ancrées dans la tradition arabe classique, il exploite



une expressivité très personnelle en développant une rythmique et un discours innovant. Nizar Rohana parcourt aujourd'hui la planète, de l'Egypte au Japon en passant par les Etats- Unis, le Portugal ou la Suisse. Il fera halte à Neuchâtel jeudi 18 avril.
Salon du Bleu Café, fbg du Lac 27, jeudi 18 avril à 20h. Prix: Fr. 20.–, AVS Fr. 15.–, étudiants Fr. 10.–. Réservations possibles au 032 725 68 68.

Faust à l'honneur

En collaboration avec l'orchestre Sinfonietta de Lausanne, l'association Lyrica présentera, vendredi 19 avril au Temple du Bas, la Damnation de Faust d'Hector Berlioz. Sous la direction de Pascal Mayer, les chœurs Lyrica et Pro Arte Lausanne donneront de leur personne dans une œuvre musicale du compositeur français, inspirée de Faust de Johann Wolfgang von Goethe. Sous-titrée «Légende dramatique en quatre parties», elle fut créée au Théâtre national de l'Opéra-Comique à Paris, le 6 décembre 1846. Le livret est une adaptation de Berlioz et Almire Gandonnière, à partir de la traduction en prose de Gérard de Nerval, de la pièce de Goethe. Berlioz s'est emparé du Faust de Goethe et en a fait une sorte d'autoportrait musical.
Temple du Bas, vendredi 19 avril à 20h. Réservations: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

L'ensemble de musique de la Renaissance «La Sestina» en concert à la Salle des pasteurs

Madrigaux de Monteverdi

Spécialisé dans la polyphonie sacrée ou profane de la Renaissance, l'ensemble La Sestina interprétera vendredi 19 avril à la Salle des pasteurs de la Collégiale le «Quatrième livre des madrigaux» de Claudio Monteverdi (1567-1643). Cinq chanteurs se produiront a cappella lors de ce concert qui s'annonce étonnant!


Avec Monteverdi, La Sestina interprète l'un des compositeurs les plus novateurs de l'histoire de la musique.

Le terme de madrigal commence à être utilisé en Italie vers 1530. Il désigne une mise en musique d'un poème profane en italien. Tout de suite, le genre s'éloigne de la forme poético-musicale de la frottola par son écriture élaborée, complexe, et l'effectif vocal passe de quatre à cinq voix. A la fin du XVIe siècle, le madrigal devient le terrain privilégié de l'expérimentation, en permettant notamment le développement d'une symbolique musicale complexe afin d'exprimer les sentiments ou situations que contient le texte poétique. De fait, le madrigal est un maillon essentiel de la révolution musicale qui engendre la musique baroque au début du XVIIe siècle.

Idées esthétiques nouvelles

A la frontière entre Renaissance et baroque, Claudio Monteverdi est le madrigaliste le plus important de son époque. Né à Crémone en 1567, il entreprend des études musicales et révèle son talent précoce en publiant à 15 ans un recueil de pièces sacrées. En 1587, son *Premier livre de madrigaux* le rend célèbre dans toute l'Europe. C'est auprès du duc de Mantoue que Monteverdi développe ensuite des idées esthétiques nouvelles et expérimente une autre manière d'écrire de la musique, grâce à laquelle il devient un des plus grands novateurs de l'histoire de la musique. Et c'est le madrigal qui lui permet de mettre en œuvre ses innovations. Le *Quatrième livre de madrigaux* constitue en ce sens à la fois l'aboutissement de la première période du musicien et le couronnement du madrigal classique de la Renaissance.

Travail sur les sources

Fondée en 1999, La Sestina exhume des œuvres dormant en bibliothèque ou en interprète d'autres, plus connues, en effectuant un travail sur les sources et les pratiques d'exécution. Le 19 avril, les sopranos Isaline Dupraz et Clara Meloni, la mezzo-soprano Francesca Puddu, le ténor Raphaël Favre et le baryton basse Matthieu Heim interpréteront sous la direction d'Adriano Giardina les vingt pièces du *Quatrième livre des madrigaux*. (pn)

Salle des pasteurs, rue de la Collégiale 3, 19 avril, 20h.

Chronique culturelle



Quelles délices!

Qui est la délicieuse Suzy ? On ne le saura jamais vraiment… En revanche, on connaît mieux les délices qu'elle procure depuis que six musiciens de la région ont offert un concert gratuit au public! C'était samedi au péristyle de l'Hôtel de Ville pour fêter la naissance de leur premier CD. «Les délices de Suzy» – ainsi s'intitule leur ensemble – rappelle l'orchestre du Titanic, l'humour en plus, et ressuscitent la Belle époque à travers ses plus grands succès. Une époque de délire et d'insouciance qui voyait Paris et le monde danser sur des musiques légères avant de sombrer dans la boucherie de la Grande guerre. C'est cette belle époque de Marcel Proust, Sarah Bernhardt, Joséphine Baker, Vincent Scotto (qui avait deux amours) que « Les délices de Suzy » font revivre. Plus près de nous, les anciens se souviendront des thés dansants dans la rotonde de l'Hôtel City et des concerts de la Brasserie du Théâtre. C'est aussi ce joli temps-là que nous rappelle Laurent de Ceuninck et ses gais compagnons… Une nouvelle occasion nous est donnée d'entendre «Les délices de Suzy» ce vendredi 12 avril à 20h à la Salle des pasteurs, rue de la Collégiale 3. Mais cette fois-ci, ce ne sera plus gratuit!

Patrice Neuenschwander

Publicité


Voyagez avec la coccinelle
FAVRE EXCURSIONS ET VOYAGES SA
entreprise neuchâteloise à votre service depuis 1958
PROCHAINS SPECTACLES
MUSIKSTARPARADE à Lyss
Samedi 27 avril Car + billet en tables: CHF 125.-
1789 LES AMANTS DE LA BASTILLE à Genève
Vendredi 28 juin Car + billet 1re cat.: CHF 180.-
FESTIVAL DE L'OPÉRETTE à Aix-les-Bains - Spectacles à 15h
Dimanche 7 juillet – « Carmen » de Georges Bizet
Dimanche 21 juillet – « La Grande Duchesse de Gerolstein » de J.Offenbach
Prix par spectacle: Car et billet 1re cat. CHF 138.-
BASEL TATTOO
Mardi 23 juillet – spectacle à 21h30 Car + cat. A2/C2: CHF 146.-
Vendredi 26 juillet – spectacle à 21h30 Car + billet cat. A3/C3: CHF 140.-
AGE TENDRE ET TÊTES DE BOIS à Genève
Samedi 16 novembre – Spectacle à 14h30 – Dernière année !
Car + billet en gradins de face: CHF 139.-
SERGE LAMA à Lausanne
Samedi 23 novembre Car + billet 1re cat.: CHF 136.-
ROMEO ET JULIETTE à Genève
Dimanche 15 décembre – Spectacle à 14h –
présenté par le Moscou Théâtre Ballet et l'Orchestre de l'Opéra National de Russie Car + billet 1re cat.: CHF 185.-
MICHEL SARDOU à Genève
Dimanche 1er décembre – Spectacle à 20h Car + billet 1re cat.: CHF 180.-
MURIEL ROBIN à Genève
Vendredi 21 mars Car + billet 1re cat.: CHF 146.-
Chèques REKA acceptés sur toutes nos courses
Tél. 032 855 11 61
voyages.favre@bluewin.ch • www.voyages-favre.ch



Conseil des jeunes

Initiation à la démocratie

La deuxième séance du Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel (CJNE) a eu lieu au mois de février. Les membres se sont initiés à la démocratie en participant à l'élection du nouveau comité.

Pour rappel, le CJNE est composé des délégués des centres scolaires du Mail et des Terreaux-Sablons, soit des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Les membres se réunissent afin de discuter des besoins de la jeunesse neuchâteloise et de choisir ensemble les projets qu'ils souhaitent réaliser.

A l'ordre du jour de la dernière séance, il y avait l'élection du nouveau comité. Pour quatre postes à pourvoir, ce ne sont pas moins de 14 membres qui se sont présentés. Au final, le comité élu est composé de Muna Ali à la présidence – cette jeune femme de 14 ans est écolière au centre scolaire du Mail – est membre du Conseil des Jeunes depuis trois ans et a déjà participé à la mise en place de plusieurs projets. Maria Echevarria a été élue à la vice-présidence et Roman Russo est le nouveau chargé de communication; ils ont tous les deux 15 ans et étudient au collège des Terreaux. A la trésorerie, c'est Ayoub Jawhary, 13 ans et écolier du Mail qui a été élu.

Entretien avec la présidente:

Qu'est-ce qui te motive à faire partie du Conseil des jeunes et que préfères-tu?

Ce qui me motive, c'est d'essayer de faire le plus d'activités possible pour les jeunes et je préfère les séances où on peut parler tranquillement et trouver des nouvelles activités qui me plaisent à moi mais aussi aux autres jeunes.

Quel est le projet qui te tient le plus à cœur cette année?

Faire des camps de ski ou des camps verts chaque année. Actuellement, les centres scolaires ne font qu'un camp de ski tous les deux ans. Le projet de créer une boîte de nuit pour les jeunes m'intéresse aussi beaucoup.

Comment penses-tu motiver les autres jeunes à s'engager?

Il suffit juste de leur parler des multiples séances que nous avons et ça les motive.



Muna Ali, présidente du Conseil des jeunes. • **Photo: sp**

Plus tard, aimerais-tu faire de la politique?

Faire de la politique ça ne me déplairait pas mais ce n'est pas ce que je veux faire plus tard. Je préfèrerais travailler dans la santé ou le social.

La prochaine séance aura lieu le 17 avril, les membres discuteront l'avancée des projets sur lesquels ils travaillent: une soirée à thème, une discothèque, des camps chaque année, des activités le vendredi soir ou encore la création de vêtements personnalisés pour les collèges.

Vânia Carvalho
Service Culture et Intégration



La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 12 avril, 22h, Bass Factory 3, Doctor P (GB), Northern Lights (GB). Prix: Fr. 25.- / Fr. 20.- avant 23h. Samedi 13 avril, dès 22h, Bad Taste Spécial ?!x!?x?, Schwartz Attack (CH), Roller Girl (CH), Prince Monseigneur (CH). Prix: Fr. 15.- / Fr. 10.- avant minuit.

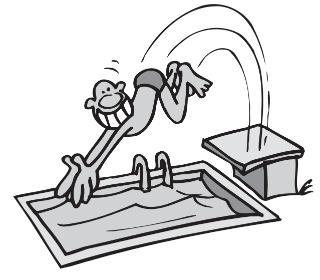
Queen Kong Club, jeudi 11 avril, 21h, «Rock noise duo». Prix: Fr. 8.–. Samedi 13 avril, dès 22h, «Les Uns», collectif romand. Prix: Fr. 7.–.





La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô



Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N[os] 3-4, 4[e] étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Jeudi 11 avril à 20h15, Helvetia – FC Peseux-Comète, 4[e] ligue
Vendredi 12 avril à 20h, Helvetia – Audax, Vétérans
Samedi 13 avril à 9h, Serrières I – Corcelles, Juniors E
A 10h30, Serrières II – Marin, Juniors E
A 13h, Team Audax-Serrières – Team Littoral, Juniors C
A 15h, Serrières I – La Côte, Juniors C
A 17h30, ASI Audax I – Corcelles, 2[e] ligue
Dimanche 14 avril à 10h, Helvetia – Villeret, 4[e] ligue
A 15h, Serrières I – Wangen, 1[re] ligue
Mercredi 17 avril à 20h, ASI Audax – Corcelles, Coupe Neuchâteloise

Stade de la Maladière
Samedi 13 avril à 12h, Xamax M18 – Servette FC, M-18
A 15h, Xamax M17 – Team Liechtenstein, M-17
A 19h45, FC Bienne – FC Aarau, Challenge League

Terrain du Chanet 1
Samedi 13 avril à 12h, Xamax M16 – Servette FC, M-16
A 14h30, Xamax M12 – GE2L, Juniors D
Mercredi 17 avril à 18h, Xamax M12 – Cortaillod, Coupe NE juniors D

Terrain du Chanet 2
Samedi 13 avril à 10h, Xamax M13 – Team AFF, M-13

Rugby
Terrain de Puits-Godet
Samedi 13 avril à 15h, Neuchâtel Rugby – RC Lucerne, LNB



Un groupe de gymnastes représentera Neuchâtel lors d'un rassemblement mondial de gymnastique en Afrique du Sud

Pour le plaisir de faire de la gym

Dix-neuf filles de la Société de gymnastique féminine de Corcelles-Cormondrèche, âgées de 10 à 17 ans, s'envoleront début juillet pour l'Afrique du Sud. Elles représenteront Neuchâtel et la Suisse romande au 2e Gym Life World Challenge, qui se tiendra du 10 au 14 juillet à Cape Town. Organisée par la Fédération internationale de gymnastique, cette manifestation regroupera des gymnastes provenant des quatre coins du monde. Les Neuchâteloises présenteront leur production « Regardez voler les papillons » sur le thème du tri des déchets. A trois mois du départ, les préparatifs avancent bon train.

« Bzzz. Bzzz. Bzzz ». Un son de mouches qui volent retentit dans la nouvelle halle de gymnastique de Corcelles-Cormondrèches en ce dernier mercredi du mois de mars. Les gymnastes agitent des boîtes de conserves, des sacs poubelles et des bouteilles de pet dans un joyeux vacarme. Elles se déplacent dans l'espace avec la grâce et l'élégance d'un papillon, qui bat des ailes au travers d'une prairie fleurie. Une acrobatie par-ci, un étirement par-là : les petites s'activent sous l'œil attentif de leurs différentes monitrices. « On recommence », s'écrie Céline Besancet, qui trafique les boutons de la chaîne hi-fi. Les filles se repositionnent et c'est reparti : « Bzzz. Bzzz. Bzzz ».

De la Suède à l'Afrique du Sud

La Société de gymnastique féminine de Corcelles-Cormondrèche participe régulièrement à des manifestations internationales de gymnastique. Les jeunes gymnastes se sont prises au jeu, si bien que des cours spécifiques ont été mis sur pied pour préparer ces événements. Après la Suède, le Portugal, l'Autriche ou encore la Suisse, elles se rendront cette fois en Afrique du Sud. « Personne n'est perdant lors de ces rassemblements. Les gymnastes se produisent pour le plaisir de faire du sport », relève Céline Besancet, co-responsable du projet. Lors de ce Challenge, les filles présenteront leur production à deux reprises. Chaque participant repartira avec une médaille. La couleur du métal sera déterminée par un jury. Les groupes qui se verront décerner une médaille d'or auront l'opportunité de participer au gala final. « L'esprit d'équipe et l'originalité du projet me plaisent. J'ai hâte de vivre cette expérience », s'exclame Illéa Christe, 15 ans.

Des papillons trient les déchets

Les préparatifs pour l'Afrique du Sud ont commencé il y a presque deux ans. Après leur passage à la Gymnaestrada de Lausanne en juillet 2011, les gymnastes ont recherché de nouvelles idées. Leur choix s'est porté sur le thème du recyclage des déchets. « Nous essayons toujours de raconter une histoire au travers de nos productions », précise Céline Besancet. Voici le décor : des mouches volent au-dessus d'un tas de déchets. Celui-ci va se mettre à bouger. Les filles représentent des papillons qui vont trier ces ordures. Elles les emmèneront dans une machine à recycler, symbolisée par un grand drap noir en arrière-fond. La production des Neuchâteloises va au-delà de la gymnastique. Pour incarner ces petits papillons, elles devront fournir un véritable travail d'interprétation comme au théâtre. Les musiques ont donné lieu à un choix cornélien. « Nous nous sommes retrouvés chez moi avec l'ensemble des monitrices pour sélectionner des morceaux parmi plus de 30 CD. Nous avons procédé par élimination jusqu'à ne retenir plus que cinq chansons pour notre production qui dure cinq minutes », détaille la co-responsable du projet.

Trouver des fonds

Outre les préparatifs gymniques, l'équipe organise également toutes sortes d'actions pour récolter des fonds. Le budget de l'expédition en Afrique du Sud se monte à 64'000 francs au total. Une contribution de 500 francs est demandée à chaque enfant. « Nous avons sollicité différentes institutions publiques et privées. Nous attendons des réponses pour pouvoir boucler le budget », note Céline Besancet. Ce sont 19 gymnastes, 6 monitrices et quelques accompagnants qui s'envoleront le 8 juillet pour l'Afrique du Sud. Avant le départ, les filles présenteront leur production au public samedi 6 juillet entre 11 et 12 heures à la nouvelle halle de gymnastique de Corcelles. (ak)

De mère en filles

A la Société de gymnastique féminine de Corcelles-Cormondrèche, le virus des manifestations internationales se transmet de mère en filles. Ariane Besancet pratique la gymnastique depuis 50 ans. Elle a participé aux fêtes cantonales, aux Gymnaestradas et autres événements gymniques. Elle a transmis sa passion à ses filles, Céline et Cindy. « Dans ces manifestations, nous avons tous un seul intérêt commun. On est là pour les autres, pour les échanges et le partage. Quand je vois comme nous arrivons tous à nous entendre, je me dis que l'on pourrait faire bien mieux dans le monde. Le fait de représenter son pays, de faire son entrée derrière le drapeau suisse, ça donne les frissons », explique Ariane Besancet. La mère et ses deux filles seront du voyage pour l'Afrique du Sud. Elles accompagneront les 19 gymnastes au 2e Gym Life World Challenge. « Ce que l'on met en avant au travers de cette expédition c'est le plaisir et le partage d'une passion », souligne Céline Besancet. (ak)

Il ne manque plus que quelques sponsors pour que l'équipe de beach soccer de Neuchâtel Xamax 1912 dispute la Suzuki League. • Photo : sp



Aménagement d'un terrain de « beach mult

Le Mail à la p

Le Conseil communal a décidé de consacrer 134'000 francs pour réaménager la place de sport du Mail et y installer un terrain de « beach multisports ». Il s'agit d'une surface ensablée permettant la pratique de sports de plage comme le beach soccer mais aussi le volleyball, le badminton, le handball et le rugby dans une forme adaptée à un terrain en sable.

Les travaux commenceront ces prochains jours et se prolongeront jusqu'à la mi-mai, date de l'ouverture officielle de ce terrain de sable. Cette nouvelle infrastructure qui vient compléter les nombreuses places de sport déjà à disposition de la popula-



Dix-neuf filles de la Société de gymnastique féminine de Corcelles-Cormondrèche représenteront Neuchâtel lors d'une manifestation internationale de gymnastique à Cape Town en Afrique du Sud.

multisports » en sable sur la plaine du Mail

plage

tion dans les quartiers, sera également utilisée par l'équipe de beach soccer de Neuchâtel Xamax 1912 qui s'y entraînera. Elle sera par ailleurs à disposition des élèves des collèges du Mail, des étudiants de l'Université voisine ainsi que des habitants du quartier.

Beachminton et rugby sur sable

En réaménageant la place de sport du Mail, le Conseil communal répond aux besoins de la population ainsi qu'à une sollicitation de la Fédération nationale de beach soccer et de Neuchâtel Xamax 1912. Neuchâtel ne dispose à ce jour d'aucun terrain de la sorte permettant d'effectuer des entraînements de beach soccer mais également de pratiquer d'autres sports dits de plage comme le « beachminton », le « beach rugby » ou encore le « beach handball ».

Pétanque et jeux pour enfants

Ce nouvel aménagement prendra place sur un ancien terrain ensablé peu utilisé et s'ajoutera à d'autres infrastructures existant à cet endroit et fort appréciées : terrains de volleyball, de basketball, de pétanque, pistes de course, saut en longueur, jeux pour enfants et place de pique-nique. Ces installations permettront à la population de continuer à jouir des avantages de ce grand jardin urbain que constitue la plaine du Mail. Placé sous la responsabilité du Service des sports, le terrain sera entretenu par les Parcs et Promenades de la Ville.

Tournoi de football

La Ville de Neuchâtel gère pas moins de 16 places de sports sur le territoire communal dont celle de la plaine du Mail. Une 17e devrait bientôt s'y ajouter, qui sera aménagée dans la cour du collège de Serrières. Ces places de sports répondent aux besoins de la population des différents quartiers de la ville et sont conçues pour satisfaire l'engouement des jeunes pour la pratique de nouveaux sports. La Ville y développe des animations à l'image du tournoi de football de quartiers pour écoliers, qui démarre début mai et dont la finale se déroulera le 11 septembre dans le stade de la Maladière. (pn)

En ligue A

Neuchâtel Xamax 1912 a constitué une équipe d'une quinzaine de jeunes artistes de la balle qui disputeront dès mai prochain la Suzuki League, soit le championnat suisse de beach soccer dont une manche se déroulera les 3 et 4 août sur les Jeunes-Rives. L'équipe de Xamax 1912 entamera le championnat le 4 mai à Jona (SG) en jouant contre Bâle et Aarau. Mais ceci à la condition expresse que le président Binggeli trouve encore quelques sponsors car la finance d'inscription au championnat coûte 10'000 francs et le budget pour la saison, de l'ordre de 20'000 à 25'000 francs, n'est pour l'heure pas encore bouclé ! A bon entendeur !

Sport olympique dès les JO de Rio en 2016, le beach soccer se pratique à 5 joueurs pendant trois périodes de 12 minutes. Ce sport qui nécessite une technique hors pair et d'autres qualités que le football, se pratique sur un terrain de 28 mètres sur 37 constitué de sable léger (silice) permettant de faire voler le ballon. L'équipe de Xamax 1912 qui s'entraîne en salle durant l'hiver, profitera elle aussi du terrain du Mail.



Le CSP dispense des ateliers de prévention contre les pièges de l'endettement auprès des jeunes

Sensibiliser les jeunes au coût de la vie



Des élèves de 3e année du Lycée Denis-de-Rougemont ont testé à fin mars le nouveau kit pédagogique du CSP dans le cadre d'ateliers de prévention contre le surendettement.

«80% des personnes qui consultent un service d'assainissement de dettes ont contracté leur première dette avant l'âge de 25 ans». Partant de ce constat, les Centres sociaux protestants (CSP) de Suisse romande ont choisi de mener durant le mois de mars une campagne de prévention contre le surendettement des jeunes. A Neuchâtel, des élèves de 3e année du Lycée Denis-de-Rougemont ont participé à la fin mars à un atelier de sensibilisation à l'endettement. Ils ont inauguré un nouveau kit pédagogique, baptisé «Les Ficelles du Budget».

«Regardez sur les baskets», lance une fille à ses copines de classe. Assises en rond autour de deux affiches, elles observent les photographies quasi identiques d'une jeune femme habillée selon le même style vestimentaire. «L'une porte des habits de marque et l'autre des vêtements de seconde main. A vous de trouver les prix qui correspondent aux bons articles», explique l'une des deux assistantes sociales du CSP à l'attention des élèves. Répartis en petits groupes, ils essayent tant bien que mal de trouver le juste prix. Ce jeu fait partie du nouveau kit pédagogique développé par les CSP de Suisse romande.

Nouvelle mallette pédagogique

Les CSP Vaud, Berne-Jura, Genève et Neuchâtel ont décidé en 2010 de mettre leurs compétences en commun pour créer une mallette pédagogique intitulée «Les ficelles du Budget». La Loterie romande a soutenu financièrement le projet. Ce nouveau kit réunit les outils pédagogiques développés et testés par les différents CSP romands. Il contient un classeur, une série de fiches d'informations, des cartes de jeu et toutes sortes d'animations. «Ce nouveau matériel sera utilisé dès la prochaine rentrée scolaire», précise Hélène Matile Kohler, coordinatrice du programme neuchâtelois des Ficelles du Budget.

Prévention auprès des jeunes

Le CSP Neuchâtel dispense chaque année une soixantaine d'ateliers de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes, en majorité des élèves du secondaire II. Animés par des travailleurs sociaux, ces ateliers permettent d'aborder de façon ludique des questions liées à l'argent. «Ce ne sont pas des conférences, mais véritablement des ateliers durant lesquels les élèves sont mis en situation pour les inciter à réfléchir», insiste Hélène Matile Kohler. Et d'ajouter: «Nous ne sommes pas là pour leur faire la morale, ni pour leur faire peur, mais pour les mettre en garde sur les pièges de l'endettement». Leasings, cartes de crédit, budgets, surconsommation, conséquences de l'endettement: tous ces thèmes sont traités sans tabou avec des jeunes âgés de 15 à 25 ans dans le but de les sensibiliser au coût de la vie.

Pérenniser les ateliers à Neuchâtel

Le programme neuchâtelois «Les Ficelles du Budget» a pu se développer dès 2008 grâce à un don conséquent de la commission neuchâteloise de la Loterie romande. Environ 1'100 élèves neuchâtelois suivent chaque année les ateliers du CSP Neuchâtel. Pour la première fois, le programme bénéficiera cette année d'une subvention de 46'000 francs provenant de l'Etat, suite à une interpellation au Grand Conseil. «Le financement de notre programme est assuré pour l'année scolaire 2013-2014. Il s'agira de pérenniser cette action pour la suite», relève Pierre Borer, directeur du CSP Neuchâtel. (ak)

Témoignage d'une Neuchâteloise

Nicole*, 27 ans, s'est retrouvée il y a quatre ans en situation d'endettement. Après plusieurs mois de galère, elle a décidé de demander de l'aide auprès du CSP de Neuchâtel. Elle y est suivie depuis maintenant un an et demi. Elle a accepté de témoigner de son expérience sous couvert d'anonymat.

«Il y a de cela environ quatre ans, je me suis retrouvée du jour au lendemain avec une dette à cinq chiffres suite à la malhonnêteté de ma fiduciaire. Ne sachant par quel bout prendre cette situation qui m'échappait, j'ai préféré faire l'autruche durant plus d'un an jusqu'à ne plus ouvrir mon courrier durant des mois. Ma boîte aux lettres débordait de courrier et chaque semaine sur ma porte étaient collés des arrêtés de la police qui me cherchait pour me notifier des poursuites. J'ai laissé aller cette situation jusqu'au jour où la police m'a ôté mes plaques d'immatriculation et menacé de détention si je ne me présentais pas au poste pour récupérer les actes des poursuites. Ce jour-là, j'ai décidé de vider ma boîte aux lettres, d'ouvrir la totalité de mon courrier en retard depuis des mois et de faire face. Malheureusement, encore une fois, tout cela me dépassait. J'ai donc cherché sur Internet des sociétés de désendettement, et très vite j'ai constaté qu'il s'agissait plus d'arnaques que d'une réelle solution pour en venir à bout. C'est en discutant avec une amie très proche, qui m'a parlé du Centre social protestant (CSP) et du travail qu'ils faisaient, que j'ai donc pris mon courage à deux mains. Je les ai contactés. La première démarche que le CSP demande est de participer à une réunion de groupe afin d'exposer son cas. Cette première étape a bien été la plus difficile, car je vivais ma situation vraiment très mal. Suite à cela, j'ai eu le privilège d'être suivie par une personne très empathique, à l'écoute et surtout qui n'a jamais porté de jugement sur tout cela. Nous avons travaillé (et travaillons encore) ensemble. Nous avons pris les briques une à une pour abaisser ce mur de dettes afin d'abord, d'avoir une vue globale de ma situation, puis de pouvoir la maîtriser. A ce jour encore, nous nous voyons tous les mois, afin que le moment des paiements soit quelqu'un chose de sain. Cela fait maintenant un an et demi que nous travaillons et avançons ensemble et le mur est à chaque fois plus bas et l'horizon commence à être dégagé. Je suis réaliste et je sais que j'en ai encore pour environ deux ans à tenir ce rythme. Je sais que je le fais pour moi et mon avenir. A ce jour, les poursuites ont toutes été réglées. Mon rapport à l'argent est devenu beaucoup moins charnel que durant la période de l'autruche et si je n'avais qu'un seul conseil à donner, ce serait de ne pas laisser la situation nous échapper et d'agir dès que possible pour remonter la pente. Et même si au début cela peut sembler insurmontable et glissant, les personnes du CSP sont très compétentes et vraiment à l'écoute. Ce sont des personnes de confiance qui vous aideront comme elles m'aident.»

* Nom d'emprunt



Tope là !

Homme de parole, Gilbert Facchinetti, qu'il n'est plus besoin de présenter dans notre région ni ailleurs, paraphait ses contrats d'une poignée de main. L'anecdote était régulièrement citée et l'engagement ainsi pris toujours tenu.

Les temps changent…

La législation cantonale s'est enrichie d'une loi sur la transparence des activités étatiques «afin de garantir la libre formation de l'opinion publique et de favoriser la participation à la vie publique en veillant à la transparence des activités des autorités». Celles-ci sont donc invitées à communiquer des informations de nature à intéresser le public à moins qu'un intérêt prépondérant ne s'y oppose. La Ville de Neuchâtel a récemment introduit dans son règlement général l'assermentation des membres des autorités. Les principes mis en place pour «rendre le pouvoir visible» peuvent, comme une déclaration sur l'honneur, souffrir d'exceptions et ternir par là l'image de l'environnement politique, à l'exemple des turbulences que traverse actuellement une grande République voisine… L'homme est ainsi fait. Il préfère parfois un compliment menteur à une critique sincère. Voulez-vous passer pour un menteur ? Dites toujours la vérité !

Rémy Voirol



Cinéma

Le programme du cinéma Minimum de ce mois d'avril proposera :

Mercredi 10 avril
On ne devrait pas exister
De HPG (France)
(présenté par La Fête du Slip Lausanne)

Mercredi 17 avril
Slowfood
De Mélanie Dalsace (France)

Mercredi 24 avril
It's a dream (in Yek Royast)
De Mahmoud Ghaffari (Iran)
(présenté par le Festival international de films de Fribourg – FIFF)

Tous les films sont projetés à 20 heures, au Queen Kong Club – Case à chocs, quai Philippe-Godet 20. Informations sur www.case-a-chocs.ch.

Prix: Fr. 12.– (tarif normal) / Fr. 10.– (tarif réduit) / Fr. 6.– (membres de soutien).



Election du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

Elections cantonales : mode d'emploi



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer sur l'élection du Grand Conseil. Rappelons que le scrutin sera ouvert ce dimanche 14 avril au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.

Suite au décès de Raymond Traube, notamment candidat au Conseil d'Etat, l'élection au Gouvernement neuchâtelois a été reportée au 28 avril, avec un éventuel 2e tour le 19 mai. L'élection au Grand Conseil reste, elle, fixée au 14 avril. Comment voter dès lors ?

Election au Grand Conseil le 14 avril

Vous pouvez sans réserve exprimer votre vote pour le Grand Conseil dans les délais initialement prévus au moyen du matériel reçu, soit jusqu'au 14 avril à midi. Aucun vote ne sera pris en considération passé ce délai.

Election au Conseil d'Etat le 28 avril

Vous êtes ici invités à détruire le matériel de vote qui vous a été remis. Les votes déjà transmis par correspondance et via le Guichet unique pour le Conseil d'Etat seront également détruits.

Vous avez déjà voté

Seul le vote pour l'élection au Grand Conseil sera pris en compte. Vous devrez donc voter à nouveau pour l'élection au Conseil d'Etat.

Nouveau matériel de vote

Vous recevrez un nouveau matériel de vote pour l'élection au Conseil d'Etat entre le 16 et 17 avril. Seul ce matériel, **de couleur blanche,** sera pris en considération.

Dépouillement

Afin d'éviter toute influence du scrutin du 14 avril sur celui ayant lieu deux semaines plus tard, le dépouillement des résultats des deux scrutins aura simultanément lieu le 28 avril. Par mesure de sécurité, le 14 avril, dès la fermeture des bureaux électoraux, les urnes contenant les votes pour le Grand Conseil seront ainsi scellées par la Police neuchâteloise.

Scrutateurs

Les citoyens prévus dans les bureaux électoraux le 14 avril devront être présents. Par contre, ceux convoqués au dépouillement sont libérés. Ils recevront une nouvelle convocation pour le 28 avril.



Anthropo'Café

L'Anthropo'Café des étudiants en ethnologie de Neuchâtel, en collaboration avec l'Association Parole, organise une soirée-débat sur la thématique du conte «Dépoussiérer le conte ?»

mardi 16 avril dès 18 heures
salon du Bleu Café
fbg de l'Hôpital 27

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la 1re édition du festival de conte «Paroles sous le Pommier» qui aura lieu du 3 au 5 mai.

Plusieurs intervenants (Fabienne Vuilleumier, conteuse et co-fondatrice de l'Association Paroles ; Andrea Jacot-Descombes, anthropologue et chargé de cours à l'université de Neuchâtel, conteur et Christine Détraz, conservatrice au musée d'ethnographie de Genève) viendront prendre la parole durant la première partie puis laisseront la place à un débat avec le public. Julien Vuilleumier, doctorant en anthropologie à l'Université de Neuchâtel sera le modérateur de la soirée.

Entrée libre.



Bourse aux monnaies

La traditionnelle bourse aux monnaies, médailles et billets de banque aura lieu

samedi 13 avril de 9 à 12 heures
et de 13h30 à 16h30
au Restaurant du Cercle National, place Pury

Quinze marchands proposeront un choix varié de monnaies et médailles suisses, cantonales et étrangères.

Durant toute la durée de la manifestation, les collectionneurs et le public auront la possibilité de faire évaluer au stand d'information leurs pièces, médailles et billets de banque, dans la mesure des connaissances des membres de la société.

Entrée libre.



Les lundis des mots



Muriel de Montmollin, conteuse apportera sa contribution aux «Lundis des Mots»

lundi 15 avril
dans les locaux de Bibliomonde
passage Max.-de-Meuron 6

avec une récitation intitulée «Contes pour rêver, voyager, s'envoler…».



La chronique musicale de...

La fierté des ancêtres



Mathieu Neuenschwander

Cette année un monument du hip-hop va se produire à Festi'Neuch ! Le rappeur américain Nas est l'un des plus emblématiques représentants de la vague « East Coast » du rap. Le 30 mai prochain, l'artiste défendra « Life is good », son dernier album, sur les Jeunes-Rives !



Nas défendra les valeurs du hip-hop lors de la prochaine édition de Festi'Neuch. • Photo : sp

Nas... derrière ce nom se cache Nasir Bin Olu Dara Jones, né le 14 septembre 1973 à New York. Fils de jazzman (Charles Jones III), petit-fils de jazzman (son grand-père était instituteur et chantait dans un quatuor de jazz), arrière-petit-fils de bluesman, frère et cousin de rappeurs, Nas est issu d'une famille d'artistes et trempe dans la musique depuis le berceau. Forgé par cette histoire familiale, il se fixe rapidement le but de faire au moins aussi bien que ses ancêtres ! Suivant les traces de son père, il commence par apprendre la trompette. Mais lorsque, dans les années 1980, on est un jeune qui vit dans un quartier défavorisé de New York et que l'on s'intéresse à la musique, on se fait forcément happer par la vague du hip-hop. Ce mouvement est justement né, à cette période, dans le bouillon de culture cosmopolite de la Grande Pomme ! Le patronyme Nas est certes le diminutif de Nasir mais, selon ce que l'artiste a expliqué, ce blaze signifie aussi « Nigga Against Society » ou encore « Not All Surrender ». On commence à entrevoir la facette revendicative du bonhomme.

L'histoire du rap est en marche et naturellement la musique de Nas va s'inscrire dans la version *East Coast* du mouvement. Le *East Coast* (côte est) s'oppose logiquement au *West Coast* (côte ouest). Ces deux styles de rap se sont développés différemment entre New York et Los Angeles. Le son *East Coast* est plus organique que le *West Coast*. Il est plus rude, plus sale et plus sombre. Pour composer leurs « instrus », les New Yorkais ont effet utilisé de nombreux samples (micros enregistrements permettant de créer des boucles) récupérés sur de vieux disques de funk, de jazz et de soul. Le rap *West Coast*, pour sa part, est beaucoup plus axé sur des mélodies ensoleillées jouées au synthétiseur et doublées par des lignes de basses tonitruantes. Malheureusement, ces différences se sont cristallisées dans un esprit de clocher répondant au besoin d'identité des jeunes pauvres des quartiers défavorisés de ces grandes villes. Des gangs ont récupéré ces divergences artistiques et idéologiques. De revendicatifs et engagés, les propos de certains artistes sont devenus nombrilistes et bling-bling ! Une guerre a fini par se déclencher dans les années 1990. Elle s'est soldée par la mort des deux leaders de ces styles : Tupac Shakur (West Coast) et Notorious B.I.G. (East Coast).

Nas, pour sa part, a toujours gardé en ligne de mire l'aspect conscient de sa musique et s'est fixé l'objectif de rester authentique. Très connu pour ses deux premiers albums, *Illmatic* et *It Was Written* (qui comprend le tube *If I Ruled The World* avec Lauryn Hill), il est devenu l'un des artistes les plus reconnus de la planète rap. Le jeudi 30 mai prochain, Nas participera à l'édition 2013 de Festi'Neuch. Il y égrainera quelques flows issus de son 11e album, *Life is Good*, sorti en 2012. Papa peut être fier !

M.N.



A travers l'histoire





Depuis son élargissement dans le deuxième quart du XIXe siècle, la rue de l'Hôpital n'a plus subi de transformations majeures. Entre le début du XXe siècle et aujourd'hui, plusieurs bâtiments ont néanmoins été reconstruits ou simplement surélevés. Les voies du tram, posées en 1910, ont aujourd'hui disparu. Carte postale, vers 1920, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin





Ateliers au Musée d'ethnographie

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore quelques places pour les ateliers suivants au Musée d'ethnographie:

Qui est Nanouk?
Pour les enfants de 4 à 6 ans
Mercredi 22 mai, de 14h à 15h30.

Recherche photographie pour expédition…
Pour les enfants de 10 à 12 ans
Mercredi 19 juin, de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les:

- **vendredi 26 avril 2013**
- **vendredi 17 mai 2013**
- **vendredi 14 juin 2013**
- **vendredi 23 août 2013**
- **vendredi 20 septembre 2013**
- **vendredi 27 septembre 2013**
- **vendredi 25 octobre 2013**
- **vendredi 29 novembre 2013**
- **vendredi 13 décembre 2013**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement



Salon de l'immobilier

Le troisième Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE) ouvrira ses portes du

mercredi 10 au dimanche 14 avril aux Patinoires du Littoral

Près de 90 exposants animeront cette édition dont l'invité d'honneur et parrain de la manifestation est Stéphane Plaza, célèbre animateur de «Maison à vendre» ou encore «Recherche appartement ou maison», émissions diffusées sur M6.



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 1er au 4 avril 2013

- Température extérieure moyenne: 4.9° C.
- Degrés-jours: 105.8 DJ.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philipp Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement de bureaux provisoires 111, route de Pierre-à-Bot, article 15574 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Baxter BioScience Manufacturing Sàrl.

Demande de Monsieur Yves Nicod, ingénieur à Aclens (Amodus SA), d'un permis de construire pour le déplacement d'une station de téléphonie mobile existante (NE029-1) suite à la démolition d'un immeuble 5, rue des Poteaux, article 10678 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Sunrise Communications SA, par Huawei Technologies Switzerland AG.

Demande de Monsieur Christophe Geringer, ingénieur à Oftringen (Alpine-Energie Suisse SA), d'un permis de construire pour la modification d'une station de téléphonie mobile existante (ajout d'un service) à la Station de Vauseyon 4, article 14374 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société IntunnelCom.

Les plans peuvent être consultés du 28 mars au 8 mai 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Conrad Lutz, architecte à Givisiez (Lutz Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement dans les combles et la création d'un escalier extérieur 33, rue Charles-Knapp, article 16482 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Simone Walder-de Montmollin.

Demande de Monsieur Eric Ryser, architecte à Marin (Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un couvert et l'installation d'un SPA 33, chemin des Rouillères, article 1721 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques-Alain Hugi.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise (IneXt architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la création de balcons au 3e étage du bâtiment 44, rue des Usines, article 12903 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Extragone SA.

Demande de Monsieur Reto Sulzer, architecte à Neuchâtel (Bauart Architectes et Urbanistes SA), d'un permis de construire pour la construction d'un abri-vélos, Espace de l'Europe, article 14484 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL.

Les plans peuvent être consultés du 5 avril au 8 mai 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Benoit Pizzera, architecte à Neuchâtel (CM Architecture Claude Martinet), d'un permis de construire pour la rénovation et l'isolation des façades ainsi que le remplacement et l'agrandissement des balcons 50, rue de l'Orée, article 8306 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise (IneXt architecture sàrl), d'un permis de construire pour la reconversion du bâtiment sud en surfaces de bureaux 44, rue des Usines, article 12903 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Extragone SA.

Les plans peuvent être consultés du 12 avril au 13 mai 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Echos

■ Aujourd'hui, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, représente les Autorités communales à l'inauguration du Salon de l'immobilier neuchâtelois, aux Patinoires du Littoral.

■ Mardi 16 avril, le Conseil communal sera représenté par M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, à l'inauguration du cycle de manifestations NeuchàToi 2013, au Théâtre du Passage.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Claudine et Georges Meregnani-Arrigo, Annemarie et Moché Yaiche-Hurter, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage, à Mme et M. Marguerite et Pierre Challandes-Roux, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage, à Mme et M. Dolly et Jean-Pierre Vuille-Stehlé, à l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à Mmes et MM. Margaretha et Willy Margot-Häubi, Gertrud et Jean-Pierre Donzé-Sauberli, à l'occasion du 65e anniversaire de leur mariage.



Elections cantonales

Affichage gratuit

En cas de deuxième tour pour les élections cantonales du 5 mai 2013, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition. Le délai pour l'annonce auprès de la Direction de la sécurité ainsi que pour la transmission à la SGA de Lausanne est fixé au **mercredi 17 avril 2013 à 12h** (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

A l'occasion des prochaines votations populaires du 9 juin 2013, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 19.

Les partis politiques doivent s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité jusqu'au **mardi 16 avril 2013** et les affiches doivent être déposées jusqu'au **mercredi 24 avril 2013 à 12h** à la SGA Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (mention: «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité



Programme cinéma pour la semaine du 10 au 16 avril

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

OBLIVION
1re semaine. 14 ans sug 14 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h15, je au di, ma 17h45, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all me, lu 17h45, je, ma 20h15.
Acteurs: Tom Cruise, Olga Kurylenko, Morgan Freeman.
De Joe Kosinski.

SAMSARA
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
Sans dialogues di 10h45.
De Ron Fricke.

APOLLO 2

SIDE EFFECTS – EFFETS SECONDAIRES
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au di, ma 18h, ve au lu 20h30.
VO angl s-t fr/all je 17h30, me, ma 20h30, lu 18h.
Acteurs: Rooney Mara, Channing Tatum.
De Steven Sonderbergh.

LE MONDE FANTASTIQUE D'OZ – 3D
5^{e} semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 14h45.
Acteurs: James Franco, Mila Kunis, Michelle Williams.
De Sam Raimi.

HANSEL & GRETEL : CHASSEURS DE SORCIÈRES – 3D
6^{e} semaine. 16 ans sug 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Gemma Arterton, Jeremy Renner.
De Tommy Wirkola.

WADJA
3e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VO s-t fr/all di 11h.
Bio: VO s-t fr/all me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: Waad Mohammed, Reem Abdullah, Abdullrahman Al Gohani.
De Haifaa Al-Mansour.

EDOUARD MANET : PORTRAIT DE LA VIE
Représentation unique, jeudi 11.4 20h.
VO s-t fr.
Exposition filmée à la Royal Academy de Londres.

APOLLO 3

I GIVE IT A YEAR – MARIAGE À L'ANGLAISE
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 20h30. VO angl s-t fr/all je 20h30.
Acteurs: Anna Farris, Rose Byrne, Simon Baker.
De Dan Mazer.

JAPPELOUP
5e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 14h45.
Acteurs: Guillaume Canet, Marina Hands, Daniel Auteuil.
De Christian Duguay.

LES AMANTS PASSAGERS
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO esp s-t fr/all me/je, lu/ma 18h15. VF ve au di 18h15.
Acteurs: Carlos Areces, Raul Arévalo, Javier Cámara.
De Pedro Almodóvar.

SPRING BREAKERS
6e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: James Franco, Selena Gomez, Vanessa Hudgens.
De Harmony Korine.

THORBERG
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO all/fr di 11h15.
De Dieter Fahrer.

ARCADES

G.I. JOE: RETALIATION – CONSPIRATION – 3D
3^{e} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa, 23h.
Acteurs: Channing Tatum, Bruce Willis, Dwayne Johnson.
De John Chu.

THE CROODS – 3D
3^{e} semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au di 13h30, me au ma 15h45, ve au lu 18h. VO angl s-t fr/all me/je, ma 18h.
Acteurs: Ryan Reynolds, Nicholas Cage.
De Kirk De Micco.

BIO

INCH'ALLAH
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all me au ma 18h15.
Acteurs: Evelyne Brochu, Sabrina Ouazani, Carlo Brandt.
De Anaïs Barbeau-Lavalette.

MÖBIUS
4e semaine. 12 ans. sug 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jean Dujardin, Cécile de France, Tim Roth.
De Eric Rochant.

REX

THE PLACE BEYOND THE PINES
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je au di, ma 20h30. VO angl s-t fr/all me, lu 20h30.
Acteurs: Ryan Gosling, Eva Mendes, Bradley Cooper.
De Derek Cianfrance.

BOULE ET BILL
7e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h15.
Acteurs: Franck Dubosc, Marina Foïs, Sara Giraudeau.
De Alexandre Charlot.

20 ANS D'ÉCART
6e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au sa, lu/ma 18h.
Acteurs: Virginie Efira, Pierre Niney, Charles Berling.
De David Moreau.

DEAD MAN DOWN
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Colin Farell, Noomi Rapace.
De Niels Arden Oplev.

LES PROFS
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 15h30.
Acteurs: Isabelle Nanty.
De Pierre François Martin-Laval.

LES GAMINS
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF di 17h30.
Acteurs: Max Boublil, Alain Chabat, Sandrine Kiberlain.
De Anthony Marciano.

STUDIO

LES GENS QUI S'EMBRASSENT
1re semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Kad Merad, Monica Bellucci, Eric Elmosnino.
De Danièle Thompson.

THE CROODS – 2D
3e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au di 13h45.
De Kirk De Micco.



L'instantané de Stefano Iori...



... devoir citoyen

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Centre LAVI: aide aux victimes d'infractions, rue J.-L. Pourtalès 1, consultations sur rendez-vous, tél. 032 889 66 49, lundi-vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h.

Centre de loisirs, le «131» (Boine 31), tél. 032 725 47 25, lieu de rencontres et d'animation pour jeunes de 12 à 18 ans, les mercredis (14h à 18h), vendredis (16h à 18h, 20h à 23h), samedis (14h à 17h).

Centre de puériculture de la Croix-Rouge Suisse, canton de Neuchâtel (av. du 1er-Mars 2a), tél. 032 886 886 6. Consultations à Neuchâtel, lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h sur rendez-vous au 032 886 886 6 et le lundi de 14h à 17h, mercredi de 18h à 20h et vendredi de 14h à 17 heures, sans rendez-vous. Cours collectifs de portage de l'enfant dans l'écharpe, cours collectifs d'introduction aux massages parent-enfant, sur demande au 032 886 886 6.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi 13 et dimanche 14 avril

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: sa à 18h, culte Parole & Musique, «Apothéose», Etienne, témoin d'une longue histoire. Apéritif à l'issue de la célébration.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: Pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): 18h, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité







Pascal Sandoz expose les enjeux liés au transfert de la police de la Ville de Neuchâtel à Police neuchâteloise

La sécurité du citoyen prime

La police de la Ville de Neuchâtel sera transférée dès le 1er janvier 2014 à Police neuchâteloise. Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité, fait le point sur l'avancement des travaux. Interview.



Les policiers de la Ville de Neuchâtel rejoindront Police neuchâteloise au 1er janvier 2014.

Comment avance le dossier concernant le transfert de la police de la Ville de Neuchâtel ?

A ce stade des travaux, nous travaillons sur la manière dont le transfert se fera. En principe, sous réserve de décisions encore à formaliser, les tâches que la commune continuera d'effectuer sont celles concernant la gestion et la régulation du trafic ainsi que tout le domaine du stationnement, principalement l'application de la 3e étape du plan de stationnement. Toute la gestion du domaine public sera aussi une compétence de la Ville : manifestations, signalisation routière, contrôle de chantiers. De plus, l'accueil des citoyens au poste de police reste de notre compétence. En revanche, les interventions dites de police au sens de la Loi sur la police (LPol) seront de la compétence de Police neuchâteloise, mais commandées par mandat de prestations par le Conseil communal. D'où l'importance de la gouvernance de la police de proximité qui permettra de définir la qualité de la prestation que nous voulons pour nos citoyens.

Qu'est-ce qui doit concrètement être mis en place durant les prochains mois ?

Depuis février 2013, un groupe de travail se charge d'établir la structure du futur service de la Ville. Ses membres travaillent sur l'organigramme. Nous avons bien avancé et poursuivons des études de détails. Le cas de chaque collaborateur doit être traité pour lui-même. Le Canton doit établir de nouveaux contrats. Chaque policier transféré sera informé de ses missions, de son lieu de travail et de son secteur d'activité. Pour la Ville, le travail sera plus facile étant donné que les collaborateurs qui restent continueront à effectuer les mêmes tâches.

Comment les collaborateurs de la police de la Ville de Neuchâtel réagissent-ils à ce processus de transfert ?

Avec une certaine sérénité. Ils attendent bien sûr des précisions quant à la suite des événements. Le transfert des policiers du Corps de police de la Ville de Neuchâtel à Police neuchâteloise va déboucher sur une convention, qui est actuellement en cours de rédaction. Les collaborateurs sont régulièrement informés de l'avancement des travaux. Une nouvelle séance d'information aura lieu fin avril. A la fin du premier semestre 2013, chaque collaborateur sera renseigné sur son avenir professionnel. Dans les faits, à ce stade des réflexions, nous pouvons estimer qu'une trentaine de collaborateurs pourraient être transférés à Police neuchâteloise et presque autant resteront au sein de la Ville.

L'Etat a annoncé dans le courant du mois de mars vouloir revoir le modèle de gouvernance et de financement de la sécurité de proximité. Quelles seront les conséquences de cette révision pour la Ville de Neuchâtel ?

Un contrat de prestations sera passé avec le Canton. Toutefois, il doit faire l'objet d'une discussion. En effet, c'est bien le client qui choisit les prestations. Si la qualité est bonne et si le prix correspond à la prestation exécutée, un partenariat peut se développer en toute harmonie. C'est ce que nous souhaitons. Le protocole signé en juillet 2012 entre les Autorités cantonales et communales précise que « le même niveau de prestations pour le même coût que celui s'y rapportant aujourd'hui ou à un moindre coût » sera réalisé. En d'autres termes, ce que nous réalisons aujourd'hui avec le Corps de police de la Ville devra l'être demain à satisfaction en matière de qualité et de prix par Police neuchâteloise.

Dans ce cadre, l'Etat a adapté le coût facturé aux charges réelles. Il déplore que certaines communes ne veuillent pas conclure de contrat de prestations avec Police neuchâteloise. Quel regard portez-vous sur cette situation ?

Ce qui doit primer avant tout, c'est la sécurité des citoyens. Je comprends le problème des communes et leur réaction. Certaines se demandent pourquoi payer plus cher et cherchent d'autres solutions. C'est le problème majeur à Police neuchâteloise. On risque de perdre en niveau de sécurité et en cohérence. C'est le côté pervers de la LPol. La loi dit que les communes doivent assurer la sécurité des citoyens, mais c'est Police neuchâteloise qui fixe les prix. Est-ce normal que le Canton facture le même coût par policier engagé quelle que soit la nature de sa mission ? Poser la question, c'est y répondre. Le travail de la police consiste à tout mettre en œuvre pour qu'aucun problème ne survienne. Je mise beaucoup sur la gouvernance de la sécurité de proximité pour mettre sur pied une stratégie de sécurité globale.

Que permet de garantir le protocole signé entre le Conseil communal et le Conseil d'Etat à la Ville de Neuchâtel en termes de gouvernance ?

C'est un geste fort qui permettra de définir ensemble les axes stratégiques à donner à la sécurité en ville, plus particulièrement en milieu urbain puisque nous avons d'ores et déjà associé nos partenaires du Nouveau Neuchâtel à la réflexion. Dans la mesure où la Ville acquerra des prestations à Police neuchâteloise, nous n'avons pas l'intention de perdre la main, car quelle que soit l'organisation de Police neuchâteloise, l'Autorité communale reste responsable de la sécurité de ses citoyens.

Un groupe de travail, qui réunit les conseillers communaux professionnels en charge de la sécurité, a déjà siégé. Ses membres fixeront ensemble les objectifs de la police de proximité sur la base de la réalité du terrain. La Ville de Neuchâtel pourra par exemple demander à Police neuchâteloise de diminuer le nombre de véhicules en zone piétonne en dehors des heures de livraison ou encore d'assurer une présence au centre-ville le soir durant les fins de semaine. Nous voulons également un suivi de ces prestations commandées à Police neuchâteloise. Par ce protocole, nous exprimons également la volonté de pérenniser les expériences positives acquises dans le domaine de la police de proximité.



La population sera-t-elle touchée par cette réforme de la police ?

En principe, cela ne va rien changer. Toutes les prestations actuelles continueront à être assurées. Les manifestations, la circulation, le stationnement, l'accueil sont autant de domaines qui resteront pilotés par la Ville de Neuchâtel. Le niveau de prestations ne devrait pas baisser. C'est un défi pour le Canton, qui devra assurer le même niveau de prestations pour le même coût ou à un moindre coût.

Anne Kybourg